



LES POTAGERS SOLIDAIRES

***Chaque acte doit confirmer notre unité ***



FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET « PANIER SOLIDAIRE »

01	<p>Titre du Projet : Potager solidaire</p>
02	<p>Nature du projet en rapport avec les ODD: Objectif 1. Eradiquer la pauvreté ; Objectif 2 : Lutter contre la faim ; Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau Objectif 8: Favoriser l'accès à des emplois décents ; Objectif 10 : Réduire les inégalités ; Objectif 12 : Favoriser la consommation et la production responsables ; Objectif 13 : Lutter contre le changement climatique ; Objectif 17 : Formaliser des Partenariats pour la réalisation des objectifs.</p> <p>Principalement Cible 2.1 (D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.) ; Cible 2.2 (D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées) ; Cible 2.4 (D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols) ; Etc...</p>
03	<p>Objectif général :</p> <p>Soulager le panier des ménages les plus démunis face au COVID-19 par la création d'emplois à travers les potagers solidaires</p>
04	<p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une alimentation équilibrée et saine issue d'une agriculture biologique ; - Disponibilité des produits frais dans les ménages, exemple des produits maraichers issus de l'agriculture biologique ; - Offrir un emploi décent avec la formation numérique aux jeunes ; - Eradiquer la faim ; - Encourager les initiatives émergentes favorisant la création d'emploi et de formation ; - Donner un statut social aux groupements agricoles ; - 6 forages construits ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre un accès équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement en particulier pour les populations vulnérables ; - Autonomie semencière. - Valorisation des déchets vert.
05	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nourrir 3. 500 000 personnes par an ; - 2 000 emplois directs et indirect crée par an ; - sortir 2 000 demandeurs d'emploi de la précarité et leur offrir un emploi décent sur 3 ans minimum ; - 45 hectares agricoles exploités.
06	Public cible : jeunes demandeurs d'emploi, femmes, les familles démunies
07	<p>Comité du projet : L'équipe de coordination est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ANPE ; • GIZ; • BUDDHA CHILD ; • FONDATION TEOLIS ; • A VOTRE IMAGE ;
08	Date Probable de démarrage du projet : FIN SEPTEMBRE 2020.
09	<p>Activités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des acteurs ; - Identifier le besoin en formation ; - Evaluation des besoins pour la réalisation de ce projet (budget prévisionnel) ; - Mobilisation des ressources nécessaires ; - Proposition de procédures applicables par les acteurs (jeunes) pour être des gagnants de ce brainstorming ; - Organiser l'évaluation des besoins en semence avec leur achat ; - Sensibilisation et formation sur le guide et les métiers agricoles ; - Formations à la Synécoculture en présentiel, et sur support numérique ; - Formation à l'élevage et à la pisciculture ; - Formation à la réalisation de composte.
10	Budget prévisionnel sur 3 ans : 1 775 589 557 FCFA

11

Probables partenaires :

- ANPE;
- GIZ ;
- CARFS ;
- BUDDHA CHILD ;
- FONDATION TEOLIS ;
- A VOTRE IMAGE
- UNIVERSITE DE LOME
- MIFA ;
- CNEJ

TITRE DU PROJET : Potager solidaire

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La pandémie du COVID-19 qui secoue le monde actuel, frappe de plein fouet les familles et surtout les couches les plus vulnérables. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti que la pandémie de COVID-19 serait susceptible de saper la capacité de nombreux pays africains à nourrir leurs citoyens au moment où les activités agricoles connaissent de multiples perturbations.

Selon les statistiques du Programme alimentaire mondial (PAM), le nombre de personnes qui devraient avoir du mal à se nourrir dans l'ouest de l'Afrique pourrait atteindre 43 millions dans les six prochains mois, en raison des effets du coronavirus, ce qui doublerait le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire. La COVID-19 se répand en Afrique dans un contexte inquiétant de faim et de sous-alimentation, qui pourraient s'aggraver car le virus menace les moyens de subsistance et l'épargne des ménages". Il est aussi établi que la faim et la malnutrition accroissent la vulnérabilité aux maladies, dont les conséquences pourraient être considérables si elles n'étaient pas correctement prises en compte.

La COVID-19 a aggravé les pénuries alimentaires en Afrique car les mesures de confinement telles que le verrouillage des villes et des pays, les couvre-feux et la distanciation sociale ont entravé la production, le stockage, la transformation et le transport des aliments.

Les ménages à faible revenu ont subi le poids des restrictions de circulation en raison de la perte de revenus.

Au Togo, l'informel représente 85 à 90% de l'activité économique et génère des centaines de milliers d'emplois, souvent précaires

Face à ce chaos mondial, il faut faire vite et trouver des solutions adéquates à cette pandémie surtout à la faim. Les autorités togolaises ont mis en place un Programme de revenu universel de solidarité afin de soutenir financièrement les « *personnes et familles les plus vulnérables* ». Et ceci, face aux mesures du gouvernement visant à limiter le risque de propagation de la Covid-19. Dans le concret, l'initiative se résume à un programme de transferts monétaires dénommé « *Novissi* » (solidarité en Éwé, langue parlée au Sud-Togo).

Alors que les pays commencent à assouplir les mesures restrictives, des services de nutrition essentiels doivent être proposés pour relever les défis posés par la malnutrition. C'est dans ce cadre que l'initiative du projet potager solidaire est née.

En clair, il s'agit d'apporter une réponse à la faim qui menace surtout les personnes vulnérables. Ainsi, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) en partenariat avec d'autres acteurs, propose la mise en place du projet dénommé « potager solidaire ».

Dans cette dynamique, la première démarche est de procéder au recrutement des personnes éligibles pour être employés et former à la réalisation de potager Bio, l'élevage et la pisciculture ; ensuite, il sera question d'identifier les personnes vulnérables à qui seront destinés les paniers au gré de chaque récolte. L'idée est d'enrayer la faim et de permettre à ces cibles de manger correctement. Dans ce contexte économique tendu, il est important de favoriser les créations d'emplois pour relancer une économie locale, en y incluant la solidarité circulaire.

Développer un nouveau modèle économique équitable et solidaire, en faisant de l'engagement social une source d'épanouissement personnel, pour influencer positivement et équitablement sur la qualité de vie des femmes, des enfants et des hommes.

La Promesse : L'entraide et le partage pour lutter contre les pénuries d'eau.

La pandémie oblige d'être plus vigilant sur les mesures d'hygiène c'est à cet effet que les forages destinés au projet, permettront d'améliorer l'accès à l'eau pour les populations environnantes.

II- OBJECTIFS

- Général

Le projet a pour objectif de soulager le panier des ménages les plus démunis face à la COVID-19 par la création, d'emplois à travers les potagers solidaires.

- Spécifique

Spécifiquement, il s'agit de :

- Construire 06 forages ;
- Nourrir 3 500 000 personnes d'une alimentation équilibrée et saine, sur la production de fruits et légumes issus de la synécoculture, de l'élevage et la pisciculture sur une parcelle de 45 hectares.
- Créer 2 000 emplois directs et indirects avec la formation sur supports numériques.

III- RÉSULTATS ATTENDUS

- 3 500 000 personnes au minimum sont nourries d'une alimentation équilibrée et saine ;
- 2 000 emplois décents sont créés et des jeunes sont formés au numérique ;
- 06 forages construits.

Alors que cette pandémie sans précédent continue de se propager, le Gouvernement rappelle que le lavage des mains constitue une mesure de prévention essentielle contre la COVID-19 mais aussi de nombreuses maladies infectieuses comme le choléra, la fièvre typhoïde, la poliomyélite.

C'est dans ce contexte que les forages construits serviront de :

- Bassin d'élevage, abreuvoir et pisciculture ;
- Eau potable ;
- Irrigation goutte à goutte pour les potagers.
- Pour la population ainsi que les personnes travaillant sur site.

IV- ORGANISATION

La coordination du projet représente l'organe central et de prise de décisions. Elle collaborera avec l'équipe technique, les chefs canton des zones concernés par le projet et la population démunie. L'équipe technique fonctionnera avec les responsables de pôles qui seront chargés de faire le suivi sur le terrain.

Les réunions de la coordination avec l'équipe technique seront présidées par le Directeur Général de l'ANPE.

L'équipe de coordination et l'équipe technique se réuniront selon les besoins, mais au moins une fois par mois, pour examiner l'avancement du projet, approuver les plans de travail et les réalisations majeures.

La coordination du projet est chargée de valider des décisions relatives à l'orientation du projet lorsque

Des directives sont sollicitées par l'équipe technique, y compris l'approbation des révisions. La coordination joue un rôle essentiel dans le suivi et l'évaluation de la qualité assurant ces processus et produits, l'utilisation des évaluations pour l'amélioration des performances, la responsabilisation et l'apprentissage. Elle garantit que les ressources nécessaires soient engagées et assure l'arbitrage des

Conflits au sein du projet ou négocie une solution à tout problème avec les organismes externes. En

outre, elle approuve les recrutements et le rôle des responsables de pôle ainsi que toute délégation ayant

des responsabilités d'assurance du projet. Basé sur le plan de travail annuel, la coordination peut aussi examiner et valider les plans trimestriels ainsi que les écarts importants par rapport aux plans originaux.

Les responsabilités de la coordination du projet sont les suivantes :

- L'ANPE : met à disposition l'équipe technique et les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du projet ;
- A VOTRE IMAGE : apporte l'expertise ;
- GIZ : apporte un appui financier ;
- BUDDHA CHILD : apporte un appui financier et technique ;
- FONDATION TEOLIS : apporte l'ingénierie de formation numérique
- CARFS : apporte les modules de formation certifiant sur les pratiques agro écologiques innovantes, synécoculture, manuel de formation, guide pédagogique.

V- PLAN DE SUIVI & ÉVALUATION ET DE DURABILITÉ DU PROJET

1 – Suivi

Il y aura deux niveaux de suivi :

a- Les responsables de pôle

Il s'agit ici d'encadrer les travailleurs sur tous les sites de productions et de remonter les informations clés

pouvant aider à prendre des décisions lors des évaluations en se servant des applicatifs installés sur les androïdes. Les responsables de pôles (02) seront assistés par les encadreurs de zone (60) soit deux par hectare.

Les informations seront transmises à l'Équipe de projet qui va statuer sur leur pertinence et les compiler avant l'envoi à la coordination.

Les responsables de pôles qui assurent le suivi journalier des travailleurs en étroite collaboration avec les encadreurs sont tenus de faire appliquer les recommandations émises par la coordination via l'Équipe du projet.

Le reporting des responsables de pôle sera hebdomadaire afin de corriger les tirs au fur et à mesure.

B – L'Équipe technique du projet

Elle doit chaque mois envoyer un (1) superviseur par zone sur le terrain pour des vérifications pendant

trois (3) jours et faire des rapports à la coordination. Le nombre de jour de déplacement sera ajouté au besoin.

C – L'Équipe de coordination

Les membres de l'Équipe de coordination doivent se rendre sur le terrain pour les aspects stratégiques du projet.

2- Évaluation

L'Évaluation semestrielle

Chaque six (06) mois, l'Équipe de coordination de concert avec l'Équipe technique ainsi que les responsables de pôles doivent se réunir pour passer en revue les résultats obtenus en rapport avec les prévisions pour réorienter le projet s'il y a lieu.

L'Évaluation finale

Au terme des trois ans que durera la phase pilote, un bilan sera réalisé.

VI- STRATEGIE DE COMMUNICATION/ VISIBILITE

Le service de communication aura à

- Superviser les différentes étapes d'avancée du projet ;
- Faire les notes de synthèse suite aux différents rapports établis en vue de les compiler pour les diffusions presse et les réseaux sociaux des différents partenaires.

Le service aura la responsabilité de la constitution d'une banque d'image (photos), sur les différentes

étapes dans le but de réaliser des vidéos de présentation du projet.

A- Objectifs généraux de la stratégie de communication

L'objectif général de la stratégie de communication est d'augmenter la visibilité du Projet « POTAGER SOLIDAIRE » et de coopérer efficacement avec les parties prenantes afin d'influer sur les politiques

alimentaires et agricoles dans le but de soulager les paniers des ménages vulnérables face à la COVID-19. En outre, cette stratégie comprend l'élaboration de directives sur

la façon de préparer tous les supports de communication nécessaires aux activités du projet pour mieux informer les bénéficiaires, les décideurs politiques-locaux des objectifs et des réalisations du projet.

L'objectif est de veiller à ce que la nature et le but du projet « POTAGER SOLIDAIRE » soit bien compris par le public.

Spécifiquement, il s'agira de :

- Élaborer d'outils performants et adéquats pour permettre la mise en place d'une bonne stratégie de communication et dynamique mettant en valeur les réalisations du projet ;
- S'assurer que le public cible soit conscient des rôles de chacun des partenaires dans les activités du projet ;
- Sensibiliser les bénéficiaires sur les résultats escomptés du projet et également du potentiel important qui leur est offert.

La stratégie de communication va stimuler et soutenir la réalisation des objectifs du projet « POTAGER SOLIDAIRE »

B- Publics Cibles

Pour que la communication soit efficace, il faut que le message soit clair et porteur, mais il faut aussi savoir à qui on adresse ce message.

En substance, le public cible est un groupe de récepteurs qui répond aux caractéristiques et au contenu

véhiculé par le message, en d'autres termes, qui est susceptible d'être intéressé par le message.

Voici donc le public que le projet « POTAGER SOLIDAIRE » cherchera à atteindre en priorité :

(1) Les autorités locales ;

(2) Les bénéficiaires.

BUDGET (en annexe)

VII- IMPACTS DU PROJET

Le projet présente des impacts sur le plan environnemental, social et économique.

- Environnemental

Sur le plan environnemental, le projet contribuera considérablement à la protection de l'environnement. Valorisation des déchets verts issus de l'agriculture ainsi que les fientes de l'élevage des animaux seront transformées en composte. Cet engrais servira à l'enrichissement des sols pour les productions futures et la vente aux producteurs locaux.

- Social

Le projet contribuera à la réduction de la faim et la malnutrition en permettant à chaque ménage vulnérable, de disposer régulièrement d'un panier de potager ; ce qui leur permet de trouver au quotidien, de quoi se nourrir. Il permet de réduire l'écart entre les classes sociales.

- Économique

Économiquement, le projet permettra de créer au moins trois mille (3000) emplois directs et indirects. Il permettra de

- Sortir un nombre important de jeunes de la précarité ;
- Avoir un revenu régulier ;
- Améliorer le pouvoir d'achat ;
- Créer des entreprises prestataires qui vont contribuer à l'économie du pays à travers la création de la valeur ajoutée et le paiement des impôts

Description	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
IMPACT			
Contribuer à réduire les effets négatifs de COVID-19 sur la population démunie	Taux de pauvreté dans les localités prioritaires	Rapport d'évaluation du PND	Le gouvernement parvient à réduire la pauvreté
EFFETS			
Procurer une alimentation équilibrée et saine aux populations démunies	Nombre de personnes nourries en alimentation équilibrée et saine	Satisfaction de la population démunie	Le projet parvient à nourrir la population en alimentation équilibrée
Offrir un emploi décent avec la formation numérique aux jeunes	Nombre d'emplois décents	Rapport de formation certifiée	Le projet parvient à offrir un emploi décent aux jeunes diplômés
Améliorer l'accès à l'eau potable aux populations démunies	Nombre de foyers ayant accès à l'eau potable	Rapport de l'enquête de la direction de l'INSEED	Le projet permet à la population d'avoir accès à l'eau potable
EXTRANTS			
Bassins et poulaillers construits	Nombre de poulaillers et Bassins construits	PV de réception	Le projet met en place des bassins et poulaillers appropriés
Potagers mis en terre	Nombre d'hectare cultivé	Plants des divers potagers	Les encadreurs entretiennent régulièrement les cultures
Potagers conditionnés	Nombre de personnes bénéficiaires	Rapport de distribution	Séance de sensibilisation de la population
Poulaillers contenant des poussins	Nombre de poussins achetés et nourris	PV de réception	Le projet entretient

			correctement les poussins
Bassins contenant d'eau et d'alevins	Nombre de d'alevins achetés et nourris	PV de réception	Le projet entretient correctement les alevins
Responsables de pôles et encadreurs formés en technique agricole	Nombre de personnes formées	Rapport de formation	la technique de synécoculture est maîtrisée et mise en œuvre
Disponibilité de l'eau potable pour la population	Nombre de foyers bénéficiaires d'eau potable Nombre de superficies aménagées irriguées	Enquête de satisfaction auprès des ménages concernés	Le projet sensibilise la population sur les bonnes pratiques d'utilisation d'eau potable
<p><u>Activités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction des bassins et des poulaillers • Achat de semences ; • Labours des sols ; • Achat des outils ; • Achat des poussins ; • Achat des alevins ; • Achat des provendes ; • Distribution des potagers ; • Recrutements des responsables de pôles et encadreurs ; • Organisation des ateliers de formation ; • Acquisition des tablettes ; • Construction de forages et bassins 			

; <ul style="list-style-type: none"> • Entretien et maintenance des forages 			
INTRANTS			
<ul style="list-style-type: none"> • Équipe de coordination • Équipe de projet • Terrain • Ressources financières 			

METHODOLOGIE formation CARFS

L'activité de base sera réalisée par CARFS. Ainsi, CARFS affectera une personne à la conduite de l'activité qui fera office de consultants à cet effet. Celui-ci s'appuiera sur les partenaires togolais pour l'organisation pratique des ateliers. Pour de meilleurs résultats, CARFS propose une méthodologie appropriée pour conduire la mission.

Organisation pratique : le consultant de CARFS, propose l'organisation de la formation en deux (02) ateliers (un atelier pour 31 personnes).

Méthode à utiliser : Nous privilégions la méthode d'atelier débats sur la base de la méthode participative. La formation sera construite sur ce que les participants connaissent déjà pour bâtir de nouvelles connaissances pratiques immédiatement applicables sur le terrain. De préférence, des sorties de terrain seront organisées.

DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION

Dates clés de la mission

Date de début (départ pour le Togo)	14/09/2020
Déroulement des ateliers : - Former 30 coordinateurs et 1 responsable de pôle sur les causes, les effets des changements climatiques et les moyens de lutte contre ceux-ci, notamment la Synécoculture. - Former 30 coordinateurs et 1 responsable de pôle sur les causes, les effets des changements climatiques et les moyens de lutte contre ceux-ci, notamment la Synécoculture.	16-18/09/2020 Lomé 21-23/2020 lomé
Voyage retour au Burkina Faso	26/09/2020
Élaboration du rapport	27-29/09/2020
Soumission du rapport	30/09/2020

L'activité va durer **dix-huit (18) jours** y compris l'animation des ateliers et le rapportage

I. FINANCEMENT DE L'ETUDE

Le financement de l'étude est assuré par le budget de **CARFS** à travers le projet « **Synécoculture Africa** » Le budget estimatif de mission à mettre à la disposition du consultant en termes **d'honoraires**, frais de **voyages**, **d'hébergements**, de **transport**, **administratif** est de **4 430 000,00 CFA** pour 18 Jours.

La synécoculture est une alternative pour l'agriculture respectueuse de la préservation de l'environnement et de la reconstruction de la biodiversité. Elle est une synthèse entre les hommes et la nature, qui converge aussi au défi ultime de l'agriculture biologique et l'agriculture de conservation. La synécoculture supprime le travail du sol et n'utilise n'y les fertilisants encore moins les pesticides. Dans un contexte de réduction des espaces cultivables, d'avancée du désert, de changements climatiques et de la pression démographique grandissante, cette méthode de production dans les pays du Sahel constitue une forte attente comme panacée du développement durable. L'AFIDRA avec l'appui du chercheur japonais Masatoshi Funabashi, le soutien financier de **Sony CSL** et le support technique et logiciel en ligne de **UniTwin UNESCO CS-DC**, a tenu le Premier forum africain sur la synécoculture dans la ville de Fada N'Gourma, au Burkina Faso, pour une diffusion de cette nouvelle méthode culturelle en vue d'une expérimentation à l'échelle africaine.